

Mise au concours du poste de secrétaire communal(e) et préposé(e) au contrôle des habitants de Vaux-sur-Morges, tenue du secrétariat du Comité de direction et du Conseil intercommunal de l'AVM

Taux d'activité 60 %

En raison du départ de la titulaire, la Municipalité de Vaux-sur-Morges met au concours le poste de secrétaire communal(e) et préposé(e) au contrôle des habitants de Vaux-sur-Morges ainsi que la tenue du secrétariat du Comité de direction (Codir) et du Conseil Intercommunal de l'AVM (Association intercommunale d'alimentation en eau potable du Vallon de Morges)

Tâches principales

- Préparation des séances de Municipalité et du Codir de l'AVM, prise du PV et suivi des séances
- Classement et conservation des archives selon les normes en vigueur
- Réception au bureau, téléphone
- Mise à jour du site internet communal et du site internet de l'AVM
- Police des constructions, mises à l'enquête
- Toutes tâches relatives au contrôle des habitants, bureau des étrangers, rôle des électeurs, documents d'identité
- Tâches administratives diverses liées au secrétariat de l'AVM ainsi que pour le Conseil intercommunal de l'AVM, collaboration avec la boursière communale et caissière de l'AVM

Profil souhaité

- Employé/e de commerce ou formation jugée équivalente
- Expérience et connaissances du fonctionnement d'une administration communale et des organes politiques sont un atout
- Excellente maîtrise des outils et programmes informatiques

Aptitudes nécessaires

- Autonomie et sens de l'organisation, **flexibilité et souplesse dans les heures**, parfaite maîtrise du français
- Bonnes capacités de communication, contact aisé

Nous offrons

- Un cadre de travail agréable
- Un emploi stable, intéressant et varié
- Un salaire adapté aux qualifications et à l'expérience professionnelle

Entrée en fonction : Tout de suite ou à convenir (à définir)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de : Monsieur Yves Schopfer, Syndic, Téléphone : +41 79/796 62 33.

Les dossiers complets, comprenant une lettre de motivation, un curriculum vitae avec photo, les références, certificats et prétention de salaires sont à adresser à la Municipalité de Vaux-sur-Morges, à l'attention de Monsieur Yves SCHOPFER, Syndic, Rue du Village 2, 1126 Vaux-sur-Morges ou par courriel à yves.schopfer@vaux-sur-morges.ch **jusqu'au 27 novembre 2023**

Il ne sera répondu qu'aux dossiers correspondant au profil recherché.